

Initiatives ministérielles

examinions aussi la situation politique plus vaste qui se développe afin que, le ciel nous en préserve, dans toute décision que nous aurions à prendre dans le cas d'une escalade du conflit, nous sachions quel rôle faire jouer aux Forces armées canadiennes après avoir nous-mêmes pris connaissance, dans toute leur complexité, des différents aspects de l'affrontement politique et militaire.

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai prêté une oreille attentive aux observations du député. Je le félicite d'avoir parlé avec éloquence et assurément de s'être inquiété du sort des membres des Forces canadiennes, dont un bon nombre viennent de sa circonscription ainsi que de celle du député de Halifax qui a pris la parole plus tôt au cours du débat. Je m'associe également aux observations du député de Saint-Denis, qui a souligné l'importance d'examiner la question dans une perspective plus vaste, c'est-à-dire en tenant compte aussi de la tragédie continue que vivent les Palestiniens dans cette région.

• (1610)

Je veux simplement poser une question très directe au député de Dartmouth concernant la motion du gouvernement, dont la Chambre est actuellement saisie, ainsi que l'amendement proposé par son collègue et le sous-amendement que nous avons proposé. Si cet amendement et ce sous-amendement sont rejetés, votera-t-il vraiment contre la motion du gouvernement?

M. MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations et de sa question. Si le député écoutait, ce dont je suis certain—même s'il était occupé à signer des lettres—il aurait entendu que j'ai recommandé avec insistance à la fin de mes observations que nous ne tenions pas de vote à la Chambre sur cette question précise. J'ai dit que je souhaitais que nous gardions notre sang-froid pour en arriver à un consensus et formuler une proposition qui appuierait fondamentalement nos forces armées.

Le député veut savoir si je blâme le gouvernement de ne pas avoir convoqué le Parlement plus tôt? La réponse est oui. Le député veut savoir si j'appuie l'amendement proposé par le Parti libéral? Oui, je l'appuie. J'espère que, d'ici à ce que nous en arrivions à la proposition principale, le gouvernement aura eu le temps de constater l'erreur qu'il a commise en lui donnant un ton factice, partisan et politique, et que nous aboutirons à une propo-

sition que tous les députés de la Chambre pourront appuyer.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Les questions et commentaires sont maintenant terminés. Reprise du débat. L'honorable ministre des Relations extérieures.

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je suis heureuse de participer au débat sur la crise du golfe Persique et aborder peut-être un point de vue un peu différent en ce sens que, avec mes préoccupations de ministre des Relations extérieures, je suis justement très préoccupée du sort des populations affectées à cause de cette crise-là. Alors, j'aimerais un peu aborder ce côté de la question.

Monsieur le Président, l'agression brutale du gouvernement irakien a eu des répercussions sur le plan humain dont on ne peut même pas mesurer l'ampleur actuellement. Saddam Hussein a chassé des milliers de personnes de leurs foyers et, à cause de lui, des centaines de milliers de travailleurs ont perdu leur emploi. Ils se sont retrouvés sans nourriture, sans abri et sans argent. Il les a obligés à demander l'aide de la communauté internationale pour retourner dans leur pays d'origine.

Conséquence encore bien plus grave, son invasion du Koweït pourrait se traduire par une plus grande pauvreté et par l'anéantissement des espoirs de bon nombre des peuples et des pays les plus pauvres du monde. Et, en tant que membre de la Communauté mondiale, le Canada a le devoir d'aider ceux qui ont le plus grand besoin d'aide.

Monsieur le Président, je suis fière que le Canada ait été parmi les premiers et les plus généreux, avec notre don, au mois d'août, de 2,5 millions de dollars destinés à répondre à ce moment-là aux besoins des premières vagues de personnes déplacées qui ont traversé la frontière pour se rendre d'Irak en Jordanie. Je suis fière aussi de ce que des organisations canadiennes non gouvernementales aient fourni leur appui depuis le début aux opérations d'aide et de transport aérien. Ces personnes dévouées assurent la présence du Canada au coeur même des situations les plus désespérées.

Je suis également fière que, lorsque les conditions dans les camps d'évacuation se sont détériorées, au point où elles étaient proches du chaos et où les équipes de secours arrivaient difficilement à faire face aux plus gros afflux de réfugiés, que le Canada soit intervenu auprès